



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mars 2022

Plan de résilience annoncé par le Premier Ministre :

Un premier pas indispensable pour continuer à produire, mais des charges historiquement hautes...

Le Premier Ministre vient d'annoncer le contenu du plan de résilience économique et sociale préparé par le Gouvernement pour aider les entreprises à faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine et préparer l'objectif de réduction des dépendances françaises.

Sur les enjeux de court terme, la FNSEA salue l'intégration du secteur agricole et agroalimentaire dans ce plan. Les exploitations agricoles sont en effet confrontées à une situation intenable face à des hausses de charges brutales et d'une ampleur exceptionnelle. Les soutiens directs et rapides pour compenser l'augmentation des coûts d'alimentation animale ou du prix du gaz ou de l'électricité étaient une réponse attendue par les agriculteurs. Les prises en charge de cotisations sociales permettront aussi d'aider les plus fragilisés des agriculteurs à passer le cap de la crise.

La FNSEA regrette toutefois que ses propositions sur la compensation des augmentations du coût du carburant n'aient pas été totalement entendues. En cette période de reprise des travaux extérieurs, les besoins des agriculteurs sont massifs et beaucoup d'entre eux doivent faire face à une situation financière extrêmement tendue. Abaisser à son maximum la fiscalité du GNR (gazole non routier) via une mesure de compensation aurait permis un appui utile face à l'envolée des prix. La FNSEA sera extrêmement vigilante et appelle à reconsidérer cette demande légitime au regard de l'évolution de la situation pour éviter des conséquences dramatiques sur les exploitations.

La FNSEA reprend également avec force les appels, lancés par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et par le ministre de l'Economie et des Finances, à l'ensemble des acteurs économiques des filières agroalimentaires pour qu'ils ouvrent de nouveau les négociations de prix afin de tenir compte des hausses de charges des agriculteurs. Elle appelle chacun à la responsabilité face à cette situation qui met la survie de pans entiers de la production agricoles en danger. La loi EGALIM doit être clairement appliquée en déclenchant les clauses de renégociations et les clauses de révisions pour tenir compte des indicateurs de coûts de production en forte hausse. L'Etat doit être le garant de cette bonne application et sanctionner les manquements.

Sur les enjeux de moyen terme, la FNSEA se félicite des propositions consistant à redonner une place stratégique à l'enjeu de la souveraineté alimentaire. Débloquer les situations qui freinent la production, encourager la production d'intrants en France, investir sur la production d'énergies renouvelables, renforcer le plan protéines et mettre en place un plan souveraineté en Fruits et Légumes, tout en s'inscrivant dans une transition écologique équilibrée, sont autant de signaux positifs pour les agriculteurs français. La FNSEA appelle maintenant à concrétiser ces lignes directrices au plus vite et à les porter à Bruxelles pour remettre la croissance durable au cœur de la stratégie européenne du Green Deal.

Il est temps de donner corps à l'ambition de « produire plus et produire durable » pour réduire les dépendances trop nombreuses de notre pays.

Contact presse :

Sabri Derradji – sabri.derradji@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84